



PMA, 2020

Décider, peser et agir ensemble



Décider ensemble

| Objectifs | Actions réalisées |
|---|--|
| Gouverner et prendre des décisions | <ul style="list-style-type: none"> • Un renouvellement de la gouvernance du PMA à la suite des élections municipales et communautaires 2020 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Alain BAVAY, élu président le 25 septembre 2020 ; ○ Olivier GACQUERRE, Christophe PILCH, Nathalie DELBART et Bernard BAUDE élus vice-présidents le 16 octobre 2020. • 5 Comités syndicaux, réunissant les 22 élus désignés par les 4 collectivités membres du PMA : délibérations, échanges, débats, informations. |
| Travailler sur les grands enjeux du territoire | <ul style="list-style-type: none"> • Des groupes thématiques d'élus. Pilotés par un élu référent, ces groupes d'élus partagent sur les politiques menées dans les différentes agglomérations, les grands enjeux, les initiatives à prendre, les priorités à partager : Habitat/Logement, Chaîne des Parcs, Culture et participation des habitants. • Avec le nouveau mandat, ces commissions d'élus vont être confortées et voir leurs thématiques diversifiées au regard des nouveaux enjeux : éco-transition, développement économique, mobilités, aménagement, santé, culture, Chaîne des Parcs, etc. |
| Coordonner l'action des collectivités et des outils d'ingénierie | <ul style="list-style-type: none"> • Le PMA s'appuie en priorité, pour toutes ses actions, sur les équipes des 3 agglomérations et du Département. Un Comité de liaison avec les directions générales et directions de cabinet se réunit mensuellement pour faire le point sur les actions. Plusieurs comités techniques thématiques sont en outre animés régulièrement : Chaîne des Parcs, Habitat, Economie, Eco-transition et Energie, Osons nos talents, etc... • Le PMA mobilise, par convention, les outils d'ingénierie existants afin de mutualiser les moyens déjà disponibles et d'orienter leur action vers les priorités métropolitaines. Des conventions sont en cours avec : <ul style="list-style-type: none"> ○ Euralens : mobilisation de la société civile par le grand forum de l'Assemblée générale et forums thématiques (lancement du Forum « Quel modèle de développement pour le territoire du PMA ? » en septembre 2020) ; ○ Agence d'urbanisme de l'Artois : appui technique sur l'économie (étude filières et observatoire économique), l'énergie (pilotage études friches et chaleur fatale, appui cadastre solaire, etc.), les mobilités, le SRADDET, etc. ○ Mission Bassin Minier : appui sur la Chaîne des Parcs (suivi des études de cas, liaisons de la Chaîne des Parcs avec les territoires voisins, développement de la pratique du vélo, appui au déploiement de la signalétique « Chaîne des Parcs », etc.) |

- **Maison de l'emploi de Lens-Hénin et PLIE de l'arrondissement de Béthune** : organisation d'Osons nos talents ;
- **CD2E** : accompagnement dans les problématiques techniques de la rénovation thermique des logements, déploiement d'un plan solaire sur le territoire, expertise dans les différents champs de l'éco-transition (matériaux, énergies renouvelables...)

Agir ensemble

| Objectifs | Actions réalisées |
|--|--|
| Agir sur le Cadre de vie : réaliser la Chaîne des Parcs | <ul style="list-style-type: none"> • Le PMA coordonne la réalisation de la Chaîne des Parcs. A ce titre, il porte, avec l'appui de son AMO Michel Desvigne Paysages / Ville Ouverte et des ingénieries (MBM, Euralens, EPCI, CD62, ...), les études de cas pour les futurs grands parcs. En 2020, le PMA a lancé l'étude de cas « Lys-Romane ». Livraison attendue en 2021. • Le PMA porte également le déploiement de la signalétique de la Chaîne des Parcs. Il dispose pour ce faire d'un marché de conception (ENT Design) et un marché de fabrication (Empreinte). Le déploiement se réalise au gré des demandes établies par les maîtres d'ouvrage des différents parcs. En 2020, la conception et la fabrication de la signalétique du Canal d'Aire et des jalonnements des Berges de la Souchez ont été réalisés. • Fêtes de la Chaîne des Parcs 2020 : dans le contexte sanitaire Covid-19, l'édition 2020 s'est matérialisée par l'organisation d'une nouvelle édition de l'« Odysée des cabanes » en partenariat avec l'association Euralens. |
| Agir sur l'Eco-transition et la transition énergétique | <ul style="list-style-type: none"> • Partenariat avec l'ADEME : poursuite de la convention 2019-2022, qui vise à la mise en œuvre de la « Feuille de route pour la transition énergétique du territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois ». Ce partenariat permet le cofinancement d'un poste de chargé de mission ainsi que des actions de communication et d'animation sur 3 ans. • Turbine de l'éco-transition : <ul style="list-style-type: none"> ○ Consultation pour la sélection d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour 3 ans grâce à un soutien financier de la Région des Hauts-de-France (100 000 euros) : appel d'offres le 19/12/2019 / attribution par la CAO le 10/07/2020. ○ Démarrage des travaux en septembre 2020 (3 ateliers, 30 entretiens, réalisation d'un benchmark et d'un rapport d'étonnement). • Animation de la thématique transition énergétique : création d'espaces de rencontre et d'échanges réguliers sur le territoire, au niveau technique comme au niveau politique. |

- **Forum énergie le 12 février 2020** à l'IUT de Béthune, 120 inscrits.
- **Organisation de 6 comités techniques « énergie »** en 2020
- **Participation aux réseaux Rev3** (suivi des opportunités d'étude et de financement, valorisation...)

- **Plan solaire :**

- Mise en ligne d'un **cadastre solaire** à l'échelle du territoire le 12 octobre 2020, 2.300 connexions les 6 premières semaines en ligne. Cet outil a été co-financé par l'Ademe et la Région des Hauts-de-France.
- Accompagnements à l'essaimage du projet solaire citoyen « Mine de soleil ».

- **Energies renouvelables sur friches :** Valorisation des résultats de l'étude pilotée par l'AULA ;

- **Energies fatales :** Suivi de l'étude pilotée par l'AULA ;

- **Rénovation thermique :** formations en 4 demi-journées sur les enjeux de la rénovation thermique dans le cadre de l'ERBM, animée par le CD2E ;

- **Eco-transition et emploi :** Accompagnement du PLIE Béthune-Bruay et de la MDE Lens-Liévin Hénin-Carvin dans l'éditorialisation « éco-transition » de l'événement Osons nos Talents, dans le cadre d'un stage.

- Réalisation d'un cahier des charges de l'éditorialisation de l'évènement intégrant la mise en valeur des métiers de l'éco-transition sur la base d'un benchmark.
- Réalisation d'un livret « métiers de l'éco-transition » à destination des intervenants et organisateurs d'Osons Nos Talents.

Agir sur l'Emploi et le Développement économique

- En réponse à la volonté des 3 EPCI membres du PMA, ce dernier a animé en 2020 la **préfiguration d'une agence de développement** à l'échelle du PMA :

- Animation d'une **réunion technique mensuelle des responsables économiques** de la CALL, de la CAHC, de la CABBALR, du SIZIAF, du Département, de l'AULA, d'Euralens et du PMA.
- Réalisation d'une **étude de prospection économique « post-COVID »** ;
- **Animation d'une candidature commune au dispositif régional « Parc d'Innovation »**. Cette candidature s'inscrit dans une stratégie globale d'accompagnement des filières du territoire à l'échelle du PMA, dont le volet de l'innovation est l'une des composantes. Le dossier de candidature élaboré conjointement par les services des trois agglomérations, avec le concours du SIZIAF, d'Euralens et de l'AULA et l'animation du PMA, propose de constituer le « Parc d'innovation accélérateur de l'éco-transition ».

- Développement d'un véritable observatoire économique du territoire par la mobilisation de l'Agence d'urbanisme de l'Artois : étude de l'impact économique du Covid-19 sur le territoire, étude sur le commerce, cartographie des filières économiques du territoire, atlas du foncier et de l'immobilier économique, etc.
- Lancement d'une ambitieuse **réflexion sur le modèle de développement du territoire**, associant acteurs économiques, acteurs de la société civile, élus et services des collectivités via le **Forum Euralens « Quel modèle de développement pour le territoire du PMA ? »** (lancé le 25/09/2020) et **l'AMO « Turbine de l'éco-transition »** (lancée en septembre 2020). Ces deux démarches, complémentaires dans les questions posées et les publics associés, doivent :
 - Nourrir **une stratégie de développement et identité économique** convergentes à l'échelle du PMA et compatibles avec une transition écologique socialement juste,
 - Installer ou conforter **des instances de dialogue permanent entre acteurs publics et privés** à l'échelle métropolitaine,
 - **Démultiplier les actions** par des effets de mise en réseau ou de mutualisation.
- Le PMA a initié et financé **« Osons nos Talents »**, évènement permettant d'informer très concrètement la population sur les métiers qui recrutent, par le biais d'ateliers de mise en situation sur ces métiers. Dans les circonstances exceptionnelles de 2020, deux axes d'action ont été suivis :
 - L'organisation **d'Osons nos Talents virtuels** par la Maison de l'emploi de Lens-Liévin-Hénin-Carvin : « créer son entreprise » (25/11), journée spéciale "bâtiment" (01/12), journée spéciale métiers de la restauration et de l'hôtellerie (02/12), journée spéciale « métiers du commerce » (09/12), journée des métiers de la « construction bois » et des « services à la personne » (16/12). 550 auditeurs/vidéo en moyenne (ayant visionné l'intégralité), 4306 personnes ayant pris connaissance des publications liées aux « live », 706 interactions.
 - Préparation des éditions 2021 avec un travail sur **les opportunités d'emplois induites par l'éco-transition** (cf. supra).

Agir pour l'accès du plus grand nombre à la culture

- Le PMA a porté en 2020, pour la 3^{ème} année, l'opération « Parcours culturels et artistiques en Artois ». En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement du Pas-de-Calais, cette action passe par **l'engagement de jeunes en service civique pour relayer l'action des structures culturelles** du territoire auprès de la population.
- Le bilan très positif au regard du nombre de structures culturelles parties-prenantes (**16 structures culturelles** dont le Louvre-Lens, le 9/9Bis ou la Cité des électriciens) et d'animations réalisées auprès du grand public (52

actions) a conduit le PMA à initier une 4^{ème} édition qui a démarré en décembre 2020.

- **Depuis 2018, 50 jeunes ont été mobilisés** dont 3 sur 4 sont aujourd'hui en formation ou en emploi à l'issue de leur service civique.

Peser ensemble

| Objectifs | Actions réalisées |
|--|--|
| Faire valoir les intérêts du territoire dans les grands schémas régionaux | <ul style="list-style-type: none"> • SRADDET : le PMA a animé l'élaboration d'une position commune présentée lors de la Conférence territoriale Artois-Douaisis organisée par la Région le 8 décembre 2020 ; • ERBM : le PMA a animé l'élaboration d'une position commune sur la refonte de la gouvernance de l'ERBM, transmise aux services de l'Etat en décembre 2020 ; |
| Faire converger les financements | <ul style="list-style-type: none"> • PRADET (fonds régionaux pour l'investissement) : le PMA anime avec la Région, les 3 EPCI et le CD62 la programmation des fonds territoriaux mis en place par la Région (35,9 M€ pour la période 2016-2021). • Signalétique Chaîne des Parcs financée à 50% par la Région : le PMA a obtenu ce financement pour le déploiement de cette signalétique jusqu'en 2021. En 2020, 37.500 euros obtenus pour la conception et la fabrication de la signalétique du Canal d'Aire et le jalonnement des Berges de la Souchez. • Financement à 70% du cadastre solaire du PMA (Région 35% + ADEME 35%). • Obtention en 2020 auprès de la Banque des Territoires d'un financement de 8.280 € pour l'élaboration d'un plan de prospection économique post-COVID pour le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois. |
| Intégrer les réseaux nationaux | <ul style="list-style-type: none"> • Le PMA est membre du Réseau national des Pôles Métropolitains et est invité, à ce titre, à différents travaux et manifestations. |
